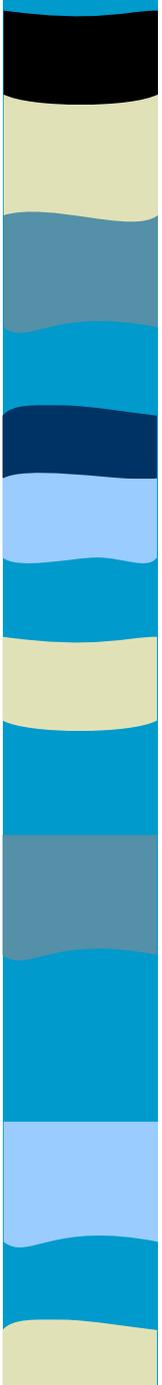


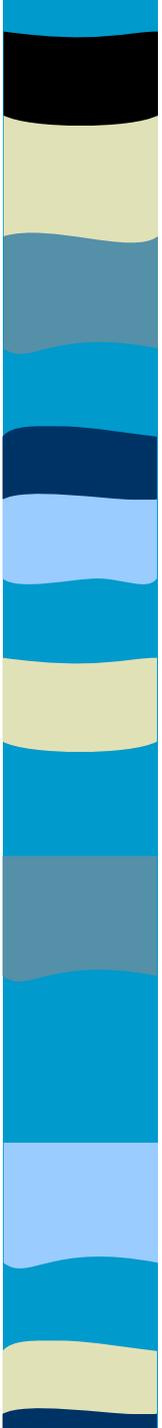
Les sources statistiques sur les produits phytopharmaceutiques PPP (production, ventes, utilisations)

1. L'accroissement des demandes d'information
2. Les données statistiques existantes
3. L'avenir proche



1. L'accroissement des demandes d'information

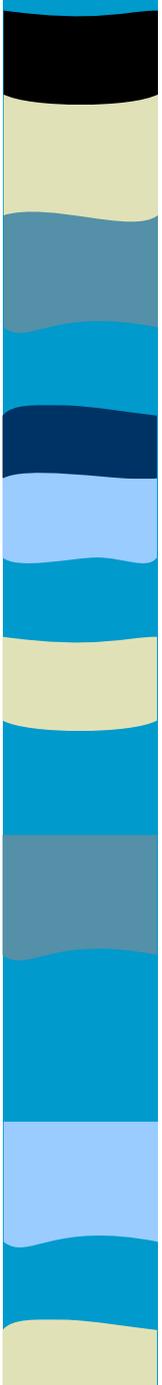
- **Prochain règlement statistique européen (a/c 2009 ou 2010)**
 - Statistiques annuelles sur les quantités de substances actives mises sur le marché
 - Statistiques quinquennales sur les utilisations de SA en agriculture pour les principales cultures
- **Grenelle de l'environnement**
 - Mesure de la réduction de l'usage des PPP



2.1 L'existant : Production

■ **Enquête industrielle « Prodcou » (Sessi)**

- Ensemble des livraisons France/UE/étranger par tous les producteurs implantés sur le territoire français
- Tous usages (agricoles et non agricoles)
- Nomenclature de produits européenne Prodcou :
 - * Insecticides en 5 postes
 - * Herbicides en 7 postes
 - * Fongicides en 6 postes
- Variables collectées : quantité (poids) de substances actives contenues et valeur facturée en euro

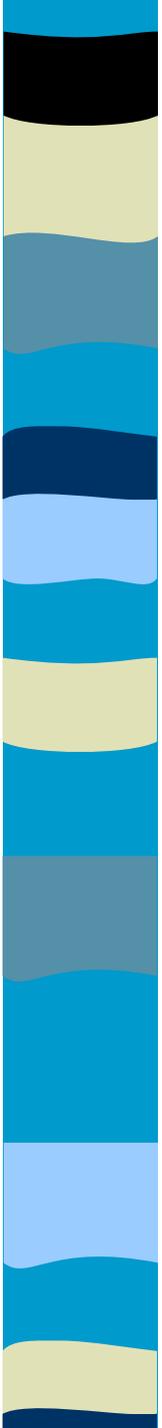


2.2 L'existant : Mise en marché

■ **Enquête annuelle syndicat UIPP**

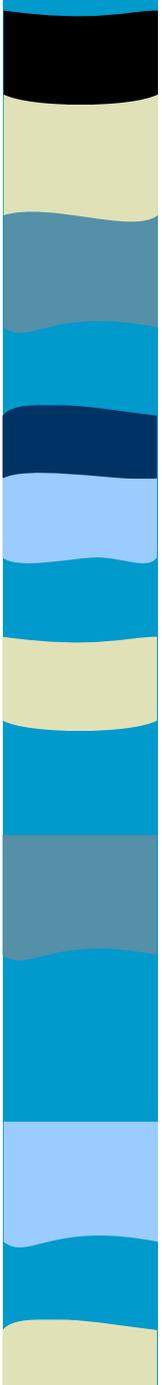
- Mises sur le marché français par les 19 adhérents UIPP (y compris suite à importation)
- Produits à usage agricole uniquement
- Variable collectée : quantité (poids) de substance active par SA élémentaire
- Données détaillées par SA non diffusées, agrégations en catégories
- L'UIPP peut transmettre les données détaillées par accord bilatéral (clause de confidentialité)

■ **Pas de données équivalentes syndicat UPJ (jardins et espaces verts)**



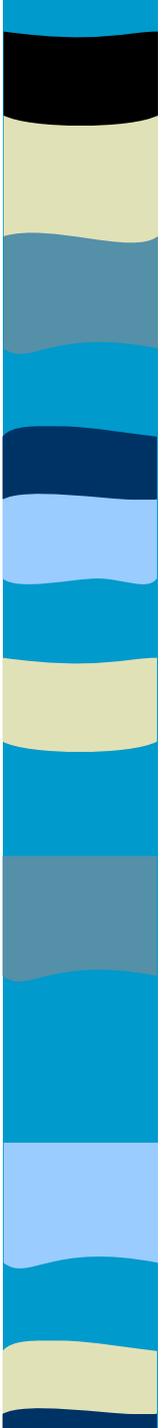
2.3 L'existant : Usages agricoles (1/3)

- **Données annuelles RICA (Scees)**
 - Montants (en euro) des charges de l'exercice en PPP
 - Distinction entre usage pour cultures fourragères et autres cultures



2.3 L'existant : Usages agricoles (2/3)

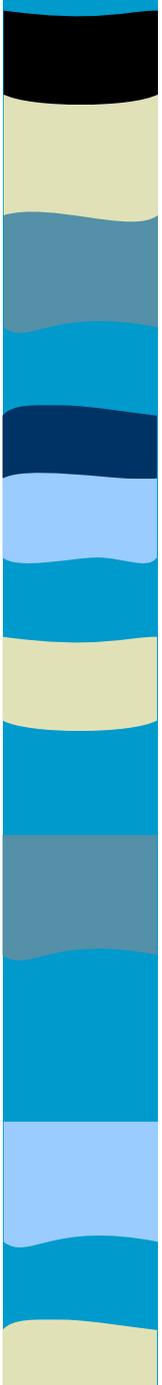
- **Enquêtes « Pratiques culturelles » (Scees)**
 - Analyse des itinéraires techniques sur la parcelle, de la récolte du précédent cultural à celle de la culture étudiée : notamment rotations, travail du sol, intrants (fertilisation, irrigation, PPP)
 - Enquêtes à la parcelle par visite d'enquêteur
 - Grandes cultures (campagnes 1994, 2001, 2006) : blé tendre, blé dur, orge, maïs-grain et maïs-fourrage, colza, tournesol, pois, betteraves, PdT, soit 14 500 parcelles enquêtées en 2006
 - Extension viticulture (2006) : 5 200 parcelles



2.3 L'existant : Usages agricoles (3/3)

Enquêtes Pratiques culturelles : données sur les traitements phytosanitaires

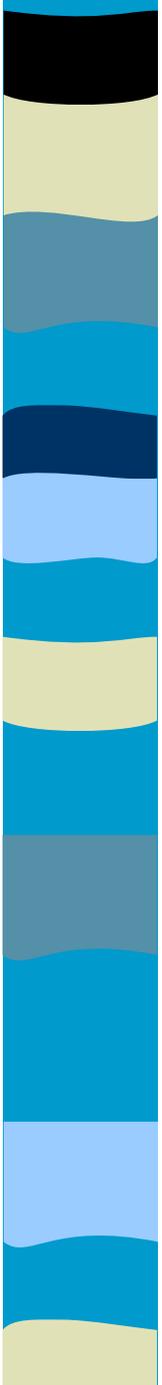
- N° passage
- Produit commercial
- Nature du traitement H, I, F, ... (traitements de semence et post-récolte exclus)
- Stade cultural
- Dose de produit commercial à l'ha
- % de la parcelle traitée
- Passage aux substances actives par la table DGAL de composition des produits commerciaux



3.1 L'avenir proche : de nouvelles sources administratives (1/2)

■ **Loi sur l'eau du 30 décembre 2006**

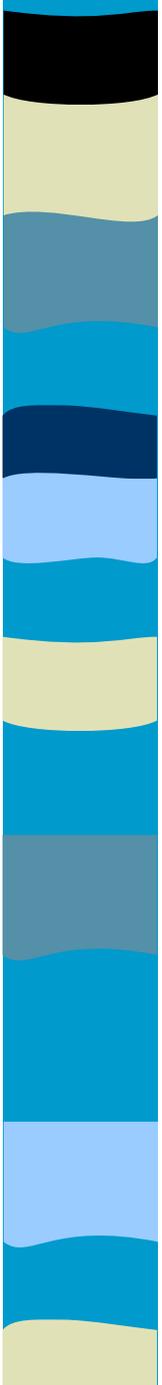
- Les détenteurs d'autorisation de mise sur le marché doivent transmettre à l'administration les quantités de PPP mises sur le marché (a/c janvier 2008)
- Les distributeurs de PPP doivent tenir un registre des ventes. Ils sont redevables a/c janvier 2008 de la redevance pollutions diffuses perçues par les Agences de l'eau => outil informatique MEEDDAT de collecte des déclarations annuelles des ventes (donc connaissance localisée des quantités de SA vendues)



3.1 L'avenir proche : de nouvelles sources administratives (2/2)

■ **Nouveau règlement mise en marché**

- Les détenteurs d'autorisation de mise sur le marché devront transmettre à l'administration toutes leurs données relatives aux volumes de leurs ventes de PPP
- Les divers acteurs de la chaîne devront tenir des registres. En particulier, les utilisateurs professionnels devront tenir des registres d'utilisation.



3.2 L'avenir proche : le renouvellement des enquêtes Pratiques culturelles

- **Les contraintes** : le RA2010, les besoins d'évaluation nationale de la Directive Nitrates par le MEEDDAT (mi-2012)
- **En grandes cultures** : automne 2011
- **En arboriculture** : début 2012 ?
- **En culture légumière** : fin 2012 ?
- **En viticulture** : début 2013 ?